



CABINET– Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 6 février 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réouverture de la RP1 à la circulation de nuit

L'interdiction de circuler la nuit sur la RP1 entre les lieux-dits Thabor et La Coulée est levée ce lundi 6 février.

Conformément à l'engagement pris vendredi, le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie a procédé à une évaluation de la situation concernant les conditions de sécurité sur la RP1, au niveau de la traversée de la tribu de Saint-Louis. Il a été décidé de permettre à nouveau la circulation de nuit sur cette route.

La gendarmerie restera néanmoins mobilisée pour intervenir à tout moment si nécessaire.

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.nc